

No 3 - Juin 2012 - SOMMAIRE

ADMINISTRATION COMMUNALE	2
INFORMATIONS COMMUNALES	
Billet du Syndic	3 - 4
Les Nouvelles du Conseil communal	4
Jorat une terre à vivre au quotidien	5
Notre fontainier - Communications	6
NOS INVITES	
Il y a un an ... Paroles de Syndics	7 - 8
C'EST GENIAL, LISEZ-LE	9
SOCIETES LOCALES	9 - 10
CAUSE TOUJOURS	
Marché Sottens – Fromagerie	11
Course Villars-Mendraz - Brandons	12
Vide-grenier – Inauguration Place de jeux	13
AGENDA - INFOS/ PETITES ANNONCES	14
INFOS/PETITES ANNONCES	15
ETAT CIVIL - INFOS DU JOURNAL	16

L'ECHO

Journal d'information
de la commune
de Jorat-Menthue





SECRETARIAT MUNICIPAL

Rue du Collège 5
1062 Sottens
tél. 021 905 51 15
fax 021 905 51 16
mail greffe@jorat-menthue.ch

Secrétaire municipale : Nicole Boeuf

Secrétaires adjointes : Laurence Cherpillod
Isabelle Robert

CONTROLE DES HABITANTS

Laurence Cherpillod
tél. 021 905 51 20
mail habitants@jorat-menthue.ch

Secrétariat – Contrôle des habitants

Horaires d'ouverture au public

Lundi 18h-20h / Mardi 09h-11h
Mercredi 14h-16h / Jeudi 09h-11h

BOURSE COMMUNALE

Rue du Collège 5
1062 Sottens
tél. 021 905 51 15
fax 021 905 51 16
mail bourse@jorat-menthue.ch

Boursière communale : Clémence Grognoz
assistée par Floriane Studer

Bourse – Horaires d'ouverture au public

Jeudi 10h-11h ou sur rendez-vous

PERSONNEL COMMUNAL PERMANENT

Roland Schmutz, Forestier-bûcheron, Chef d'équipe
Jean-Michel Cherpit, Forestier-bûcheron
Kévin Séchaud, Apprenti Forestier-bûcheron
Caillet Philian, Apprenti Forestier-bûcheron

PERSONNEL D'EXPLOITATION

Steve Buetiger, Employé communal
Wilson Cardoso, Concierge, Fontainier
Jérôme Gingins, Apprenti agent d'exploitation

Gestion équipe forestière et employé communal
Roland Rapin





BILLET DU SYNDIC

Chers habitantes et habitants de Jorat-Menthue,

Il y a trois mois, je vous parlais de réglementation. Il reste encore quelques règlements à terminer pour être à jour pour l'ensemble de la Commune : règlement sur les émoluments en matière de police des constructions et règlements sur les cimetières. Certains articles doivent encore être validés par les services de l'Etat avant la présentation au Conseil communal. Pour ce qui est du règlement sur la police des constructions, il est difficile de l'harmoniser si rapidement car il s'agit de prendre en compte les spécificités locales et l'aménagement du territoire. Les 5 règlements villageois restent donc en vigueur. J'en profite pour rappeler que toute construction ou modification en zone agricole (constructions hors-zone) dépend du SDT, service du développement territorial. Une démarche différente est à prévoir dans ces cas.

URBANISME

Sottens

Centre du village

Certaines corrections ont été apportées au projet de réaménagement routier, arrêts de bus et place villageoise. Les derniers détails sont en passe d'être finalisés avant la mise à l'enquête.

Ancien émetteur national

Le propriétaire, Swisscom, a prévu de faire démonter l'antenne située en zone "Crettaz" (la plus grande) dans le courant de cette année. Une information sera envoyée dès que la date sera connue.

Pour le bâtiment existant et la 2^{ème} antenne, un groupe de travail composé de la Municipalité, de la Région Gros-de-Vaud, du bureau d'étude Fischer-Montavon et des services cantonaux SDT et Speco s'est constitué pour étudier la possibilité de maintenir le site (bâtiments et alentours). En effet, la loi sur l'aménagement du territoire voudrait que la zone complète soit restituée en zone agricole (c'est-à-dire sans construction). Une démolition n'est pas exclue mais le SIPAL (monuments et sites) estime à juste titre que ce site a une valeur historique indéniable. La Commune et la Région GdV souhaite maintenir au minimum les bâtiments et alentours afin d'y développer de petites activités privées (PME) et publiques.

Les discussions se poursuivent avec les différents services concernés.

Un appel à projets pour cette zone sera ensuite préparé afin de prouver l'utilité et le besoin de conserver ce site historique et ces bâtiments très bien entretenus. Nous espérons également pouvoir compter sur un appui populaire très large et un soutien politique régional et cantonal.

EOLIENNES

Trois projets éoliens avaient été déposés en 2011 auprès du SEVEN (service énergie) par des promoteurs différents pour rentrer dans la planification cantonale.

A ce jour, seul le premier projet validé par les anciennes Municipalités a été pris en compte par le Canton. Il s'agit du secteur Eoljorat Nord, composé de 5 machines et concernant aussi les Communes de Froideville, Poliez-Pittet et Corcelles-le-Jorat (en plus de Peney-le-Jorat et Villars-Tiercelin).

Des analyses complémentaires ont été demandées pour l'impact sur les chiroptères.

Pour ce qui est de l'emplacement définitif avant la suite des démarches, la Municipalité étudie encore les variantes possibles selon les derniers critères reçus.

EAU

Des travaux sont en cours sur le village de Sottens et les connections vers Poliez-Pittet et Dommartin se poursuivent par l'AIEHJ. La réfection du réservoir de Sottens prendra encore quelques mois. Les fontaines branchées sur le réseau, qui consomment environ 50'000lt par jour, restent sèches pour plusieurs raisons :

- Les travaux en cours et la mise en pression des conduites (y compris le nettoyage) demandent une grosse réserve.
- La télégestion du réseau et des niveaux de réservoirs n'est pas encore terminée et se fait manuellement. Sans réserve suffisante, et avec une consommation non-régulière, il serait très difficile d'assurer des niveaux pouvant garantir notre consommation.
- Les travaux du réservoir de Sottens privent en apport au réseau environ 200'000 lt d'eau par jour (estimation).

C'est pourquoi nous vous demandons un peu de patience jusqu'à la réouverture des fontaines et une consommation parcimonieuse de cette denrée oh combien précieuse.

TRAVAUX

Grands-Clos, Villars-Tiercelin

Les travaux, prévus sur 2 mois, se sont finalement déroulés sur un seul mois. Ceci grâce à l'efficacité de l'entreprise et la fermeture de ce tronçon routier. Ceci a impliqué une déviation, en partie par le chemin du Creux-à-la-Reine, et suscité un mécontentement bien compréhensible d'une partie de la population. Mais le maintien de la circulation ou une circulation alternée n'auraient simplement pas permis de réaliser ces travaux tant dans des délais acceptables qu'avec une sécurité correcte pour les intervenants sur le chantier. Compréhension et tolérance ont heureusement prévalu pour la majorité des usagers.



BILLET DU SYNDIC - suite

Ce printemps nous a aussi occupé en matière de réceptions, jugez plutôt :

- *Inauguration des travaux à l'Eglise de Villars-Tiercelin*
- *Inauguration de la place de jeux "Félix-Cornu" à Villars-Mendraz*
- *Assemblée générale et repas de l'Association "Lausanne Région" à Villars-Tiercelin*
- *Assemblée et repas des Syndics du Gros-de-Vaud à Villars-Tiercelin*
- *Tirs intermunicipalités à Villars-Mendraz et repas à Peney-le-Jorat*

D'autre part, un gros travail a été fourni pour les boucllements des 6 comptabilités (5 communes + STEP IRM), préavis et rapport de gestion. Ceux-ci doivent être adoptés au Conseil communal du 18 juin. Un aperçu sera rédigé dans le prochain numéro.

Que de choses ont été accomplies depuis le 1^{er} juillet 2011. Bien d'autres sont à poursuivre et il s'agit pour nous de nous préparer à souffler (déjà !) la bougie du 1^{er} anniversaire de Jorat-Menthue !

Et le soleil pointant le bout de son nez, je vous souhaite, au nom de la Municipalité, une belle saison estivale et d'agréables vacances.

Patrick Keller - Syndic

LES NOUVELLES DU CONSEIL COMMUNAL

Trois cent jours ...

Le Conseil communal de Jorat-Menthue, issu des élections communales du 13 mars 2011, est fort de cinquante membres provenant des cinq villages, proportionnellement à leur population d'alors. Première autorité de la commune, ce conseil a, en particulier, les compétences suivantes :

- l'adoption du budget de la commune et de l'arrêté d'imposition (taux de l'impôt communal entre autres) ainsi que la fixation de diverses taxes,
- l'adoption des comptes et de la gestion municipale,
- l'octroi de crédits supplémentaires (investissements, dépenses imprévues, etc.) et de l'autorisation d'emprunter,
- l'adoption des règlements que les textes légaux cantonaux attribuent aux communes,
- l'adoption d'accords portant sur les associations de communes, la création et l'adhésion à diverses associations,
- sa constitution interne, notamment l'élection de son bureau (président, vice-président, secrétaire, scrutateurs) et l'adoption d'un règlement du conseil,
- la fixation des rétributions de la Municipalité et des membres du Conseil communal,
- la désignation de délégués auprès de diverses associations,
- et toute autre tâche qui lui est ou pourrait lui être attribuée par les lois et règlements.

Le cadre général est fixé par la Constitution vaudoise et par la Loi sur les communes.

C'est ainsi qu'en cinq séances, le conseil s'est constitué et a adopté son propre règlement.

Il a aussi adopté :

- formellement l'arrêté d'imposition 2012, qui en fait avait été fixé dans la convention de fusion pour cette première année,

- le règlement et les tarifs du Contrôle des habitants,
- le règlement sur la gestion des déchets,
- le règlement communal de police,
- le règlement sur la distribution de l'eau,
- le règlement sur l'évacuation et l'épuration des eaux,
- le budget 2012,
- le plafond en matière d'emprunts et de risques de cautionnement,
- une taxe communale sur les consommations d'électricité,

Il a accordé :

- diverses compétences à la Municipalité (dépenses urgentes et imprévues, autorisation de plaider, accords de diverses servitudes, acquisitions diverses) en fixant certaines limites,
- un crédit pour l'aménagement d'arrêts Car Postal,
- un crédit pour la pose de containers Molok avec système de pesée,
- un crédit pour l'aménagement d'un local destiné au détachement d'appui pour la défense incendie.

Outre divers éléments qui lui ont été présentés en vue de décisions futures (concept énergétique par exemple), le conseil a admis la création de l'association « Jorat, une terre à vivre au quotidien ».

La prochaine séance fixée au 18 juin, et qui aura eu lieu au moment où ces lignes paraîtront, aura vu les conseillères et conseillers communaux se pencher sur près de cent pages de textes, de chiffres, d'explications, de comptes et décomptes. Après les élections statutaires, le Conseil communal aura bouclé sa première année de fonctionnement, à la satisfaction, du moins on l'espère, de la collectivité toute entière, collectivité que les autorités de Jorat-Menthue veulent servir avec diligence, compétence et dévouement.

Frédy-Daniel Grossen
Président du Conseil communal



*“ Jorat, une terre
à vivre au quotidien ”*

L'association « Jorat une terre à vivre au quotidien » a été constituée le mercredi 9 mai 2012 à Froideville.

Neuf communes territoriales (Corcelles-le-Jorat, Cugy, Epalinges, Froideville, Jorat-Menthue, Lausanne, Le Mont-sur-Lausanne, Montpreveyres, Ropraz) et quatre communes propriétaires (Hermenches, Mézières, Montilliez, Servion) sur dix-neuf sont devenues membres de l'association, qui tourne avec un budget provisoire de Fr. 12'000.--.

Composition du comité :

Présidente	Anne Marion-Freiss	Préfète, Lavaux-Oron
Vice-président	Jean-François Thuillard	Vice syndic, député, municipal forêts et domaines, Froideville
Représentants des communes	Bernard Chabloz	Municipal domaines et forêts, Le Mont-sur-Lausanne
	Florence Germond	Municipale, directrice finances et patrimoine vert, Lausanne
	Daniel Ruch	Syndic, député, Corcelles-le-Jorat
	Lyvia Schertenleib	Municipale domaines et forêts, Jorat-Menthue
	Philippe Thévoz	Municipal domaine et forêts, Montpreveyres
Associations régionales	Alain Flückiger	Secrétaire général, Association Régionale Gros-de-Vaud
Propriétaires publics	Reynald Keller	Inspecteur 5ème arrdt, SFFN, Etat de Vaud
Propriétaires privés	Roland Rapin	Garde forestier, groupement forestier de la Menthue
Secrétaire	Etienne Elsner	Responsable promotion, parcs et domaines, Ville de Lausanne

Rappel des origines du projet : proche de chez nous, à deux pas de la Ville, la forêt joratoise est une véritable cour de récréation pour les communes avoisinantes. Elle accueille annuellement environ 1'500'000 visiteurs !

Riche en histoire, d'une grande diversité, château d'eau et véritable poumon du canton, le Jorat est le plus grand massif forestier d'un seul tenant du plateau suisse. Au même titre qu'il a abrité et abrite encore de célèbres brigands, on y répertorie aujourd'hui, outre des bécasses, de nombreuses espèces animales et végétales. Au-delà de ses qualités environnementales, on y compte également de multiples activités économiques, sportives et culturelles. Le Jorat produit du bois, de l'eau, du lait, des céréales, de la laine, du miel, de la bière et bien d'autres choses encore. Il offre de magnifiques paysages et des espaces de sports et loisirs à une population en constante augmentation.

Afin d'accompagner le développement démographique local, de l'agglomération lausannoise et du bassin lémanique et dans le but de maintenir les richesses du patrimoine de notre région du Jorat, cette structure pilotera et coordonnera des projets à l'échelon joratois. L'Association « Jorat une terre à vivre au quotidien » a pour but de représenter et défendre les intérêts des communes territoriales du Jorat - de promouvoir et soutenir des projets de développement durable et d'étudier la faisabilité de créer un parc naturel périurbain sur le territoire joratois.

Parc naturel périurbain : ce type de parc naturel est composé d'un espace se situant dans un périmètre de 20km du centre d'une agglomération, facilement accessible par les transports publics. Dans sa zone centrale, couvrant au moins 4km², le milieu naturel est préservé et se développe selon sa propre dynamique. La zone ceinture, au moins 2km², permet des activités de découverte et sensibilisation à la nature au public. Cette catégorie offre ainsi des zones de détente dans des régions densément peuplées.



M^omoire vive : édition consacrée au Jorat « septante pages qui décrivent les richesses patrimoniales du massif forestier » au prix de Fr. 25.-- commande auprès de l'Association Jorat p.a. Roland Rapin rrapin@worldcom.ch

Lyvia Schertenleib



NOTRE FONTAINIER

La Suisse romande compte 180 fontainiers dont un à Jorat-Menthue !

Ils étaient 18 au début de la formation en janvier 2011. Après 6 semaines de cours et 2 jours d'examens, 14 aspirants fontainiers ont obtenu leur brevet fédéral.

Parmi ces fontainiers fraîchement nommés se trouve M. Wilson Cardoso, responsable de la conciergerie de Jorat-Menthue et fontainier de la commune et de l'AIEHJ (Association Intercommunale des Eaux du Haut Jorat). Nous le félicitons pour cette réussite et lui souhaitons beaucoup de plaisir et de satisfaction dans l'exercice de ce métier.

Le fontainier gère et contrôle l'exploitation du réseau d'eau potable, du captage au robinet des consommateurs. Sur le terrain, il est responsable de la sécurité d'exploitation des installations d'adductions légales, des contrôles des installations de captage, de traitements, de pompages et de transport de l'eau ; il veille à ce que toutes les maisons raccordées au réseau disposent d'eau potable.

L'eau potable est une denrée alimentaire vitale pour tous.

La Municipalité



Communications de la Municipalité

Le 1^{er} août se déroulera à Villars-Mendraz dans le cadre de l'Abbaye du Trèfle d'Or. Un feu d'artifice sera organisé, avec le soutien de la population et des autorités. Une communication sera envoyée ultérieurement.

Le bureau communal sera fermé du 30 juillet 2012 au 05 août 2012. En cas d'urgence, merci de contacter directement le Syndic.

CHAMPIONNATS DU MONDE
DE COURSE D'ORIENTATION



Du 14 au 21 juillet, Lausanne accueillera les championnats du monde de course d'orientation 2012. Les épreuves se dérouleront dans plusieurs régions du canton dont le Chalet-à-Gobet. En effet, la finale longue distance ainsi que plusieurs courses relais auront lieu dans la forêt située juste à côté de chez nous.

Nous sommes à la recherche de bénévoles...si vous avez du temps alors n'hésitez pas ! Contactez-moi ou alors venez encourager ces sportifs tout au long de leurs compétitions.

Infos et programme : www.woc2012.ch

Stéphane Sauvageat



La der...

Vertige de la page blanche, exercice tant de fois imposé à des générations d'élèves et qu'on me propose, ce jour, d'effectuer. De fait, il s'agit bien du même thème rédactionnel que doivent décliner, depuis Charlemagne, en mode primaire ou secondaire, les écoliers de Romandie et de Navarre : « *souvenirs de vacances* », « *mon premier jour d'école* », « *une journée inoubliable* ». Alors, devoir ultime pour l'ancien membre de l'exécutif, je dois traiter un sujet de choix, frère littéraire du pensum scolaire : « *mon dernier jour de syndication* ». Juste retour de flamme ! On me demande aujourd'hui d'explorer une mémoire déjà transformée par le temps forcément magnifiée, voire même exaltée. On me prie d'effectuer ce que, par le passé, j'ai tant de fois infligé à des générations d'innocentes têtes blondes. Bien fait !

L'élève paresseux que je suis s'est tout d'abord réfugié dans la facile procrastination. Et puis, les jours coulant doucement vers un improbable hiver, je me suis trouvé, de report en hésitation, au pied du mur littéraire. Promesse donnée, promesse tenue, j'écrirai « *La der...* ».

L'exercice est périlleux, je le sais. J'hésite entre deux modes narratifs.

J'aurais pu rédiger un texte comme ceux que commettent les chansonniers français contemporains, sorte de description lisse et fade de non événements censés restituer l'atmosphère intimiste et acratopège d'une journée ordinaire :

*Je me suis réveillé
Les oiseaux chantaient
La secrétaire m'a souri
Le bureau communal sentait bon la photocopieuse
Les mouches bourdonnaient
On a parlé du temps
C'est toujours comme ça, Laurence et moi*

J'aurais aussi pu tenter la narration épique, utiliser l'essence des souvenirs que mémoire avait distillés et embellis, dépeignant à grand renfort d'anecdotes exceptionnelles l'ampleur de la tâche, sa noblesse aussi, le tout concentré sur un 30 juin 2011 virtuel.

*Que d'illustres personnages côtoyés !
Que d'héroïques heures en collège vécues !
Que de nobles décisions prises !
Ô fonction exaltante !
Ô deuil subit d'un pouvoir enivrant !
J'ai quitté ce 30 juin les beaux champs élyséens...*

Là, le mode outrancier sied si peu à l'ex-syndic vaudois que personne ne s'y tromperait : pas crédible cet ouragan de prudence... même si, parfois, pas si faux...

C'est dans mes balades forestières coutumières que je chercherai finalement la fragile inspiration. C'est dans le bruissement des feuilles mortes, au cœur des

bois du Jorat, que naîtra *la der* du dernier syndic de Peney, petite chronique d'une journée unique et pourtant ordinaire. Et puis, je l'avoue, google m'a aussi été utile dans la phase rédactionnelle.

Ce 30 juin 2011, Nicolas Sarkozy était bousculé dans le village de Brax (Haute Garonne) alors que les gymnasiens de la Riviera recevaient leurs baccalauréats en la belle ville de Montreux. Je ne passerais pas en salle de municipalité le lendemain matin à 7 heures, comme tous les vendredis, puisque ce 30 juin 2011 était un jeudi. Je ne vivrais plus les discussions de l'aube avec la secrétaire, la séance de signatures, l'instant précieux du partage des points de vue, de la juste indignation parfois exprimée.

Ce 30 juin 2011, le président de la République du Congo, Joseph Kabila assistait, à Lubumbashi, au défilé organisé pour célébrer le 51^e anniversaire de l'indépendance de son pays. A minuit précisément la commune de Peney se fondait en Jorat-Menthue, sans cérémonie particulière. Trois soirs auparavant nous avons achevé la rituelle séance municipale par une agape joyeuse et grave tout à la fois mais sans solennité : on est Vaudois. Dès le 4 juillet, 4 municipaux retrouveraient leur indépendance... après avoir découvert l'Amérique de la politique exécutive.

Ce 30 juin 2011, la fondation Ethos jugeait injustifiée la hausse des salaires des grands banquiers dont les revenus avaient progressé quatre fois plus que dans les autres secteurs. Une classe de 8^{ème} recevait quant à elle la monnaie de sa pièce : une sanction pour avoir tenté de sécher un cours. Je n'aurai plus à déléguer les opérations policières pour cause de comité directeur ou autre réunion sur temps scolaire. J'apprenais déjà la présence plus régulière en terre scolaire.

Ce 30 juin 2011, la Conférence des bâtonniers invitait tous les barreaux de France à se mobiliser autour d'une journée nationale d'actions dans le but d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur la situation alarmante régnant dans les lieux de privation de liberté. 20 ans plus tôt l'apartheid avait été aboli en Afrique du Sud. Il n'y a aucune relation entre ces deux événements, pas plus qu'ils ne peuvent être reliés à mon statut d'ex-syndic. La tâche ne fut jamais carcérale, je n'ai jamais désiré m'en libérer avant l'heure.

Ce 30 juin 2011, le ciel brumeux voyait passer quelques nuages qui firent place, dans le courant de la journée, à de belles éclaircies. La température était basse pour la saison. On attendait toujours et encore la pluie en suffisance pour remplir les nappes phréatiques. Je verrais désormais le réservoir de la Possession comme une butte plantée d'herbes folles, recouvrant lentement le sigle de l'AIEHJ.

Ce 30 juin 2011, Temps présent racontait l'aventure de ces 15 célibataires partant chercher une épouse à



La der... suite

Odessa. Périphe organisé pour une nouvelle vie ? Il restait à la municipalité de Peney à vivre son voyage de fin de législature. Ce serait la visite programmée d'éoliennes volcaniques, d'éoliennes insulaires, d'éoliennes non polémiques.

Ce 30 juin 2011, John Mc Enroe trouvait que Nadal s'était installé dans une routine qui pourrait lui nuire. Et puis, le tennisman prenait trop de temps entre les points, pratique qui aurait dû être sanctionnée selon le grand Mc. Avions-nous pris en municipalité trop de temps entre deux séances du Conseil, entre deux décisions, entre deux préavis ?...peut-être. En revanche, nous avons ignoré de tous temps la routine. Je réaliserais plus tard seulement que le rite des séances hebdomadaires ferait place, le lundi, à des soirées moins structurées.

Ce 30 juin 2011, Peney-le-Jorat effectuait une rotation complète en 24 heures à la vitesse approximative de 324 mètres par seconde. Pourtant, à minuit, on n'enregistrerait aucune modification d'orbite ou accélération sur le territoire de Jorat-Menthue et je continuerais à me déplacer professionnellement vers le sud, là où notre vitesse de rotation est légèrement supérieure. Le soir venu, je regagnerais mon village, comme j'en avais eu l'habitude ces années passées, désormais simplement moins pressé.

Le 3 octobre 2011, un lundi, j'ai savouré le moment suspendu. Pieds sous la table, presque désœuvré. Le repas du soir s'est prolongé au-delà de 20 heures. Le temps s'est arrêté. J'ai pensé alors que la commune était décidément bien gérée aujourd'hui : la nuit était calme et sereine. J'ai joui ce soir-là de ma retraite exécutive. J'ai éprouvé une grande reconnaissance pour la chance qui m'avait été offerte de passer toutes ces années au *gouvernement* de Peney-le-Jorat (j'aime les mots excessifs).

Tant d'heures cumulées d'apprentissages heureux. Tant d'occasions de contacts humains. Qu'elle fut belle l'aventure publique en Jorat qui m'avait permis d'embrasser d'un seul coup le cœur du Canton d'Oron à Echallens en passant par Moudon.

Le lundi 3 octobre il faisait beau. On annonçait la fin de l'été indien. Même température ce soir-là qu'un certain 30 juin 2011. Mais un soir arrivé bien plus tôt. Le soleil achèverait désormais sa course en une belle diagonale, de plus en plus parallèle à la ligne bleue de l'horizon, une trajectoire plongeant lentement vers le district nouveau.

La lumière est éteinte au rez de chaussée du collège de Peney... *Jorat fuit semper, utinam sit*

Marc Ducret

Le temps ouvre d'autres horizons

Après plus de 19 années passées au sein de l'exécutif de Villars-Tiercelin, j'ai souhaité me retirer de la vie politique locale et goûter à d'autres plaisirs depuis le 1^{er} juillet 2011, dont le bonheur de retrouver les miens. Qu'ils soient ici remerciés de m'avoir permis d'exercer ce mandat pour la collectivité avec bonheur et grand plaisir.

Cette période importante de ma vie a été marquée par la richesse des découvertes, la qualité des relations humaines, l'écoute et les possibilités de construire l'avenir. Ces éléments clés ont été extrêmement motivants et gratifiants.

Le sentiment d'avoir contribué au bien être de notre population est l'un des points les plus importants et significatifs de ces deux décennies.

Je reste proche de la nouvelle Municipalité et de la population en qualité de responsable technique de l'ensemble des collaborateurs concernés par les forêts, la voirie et les conciergeries de notre nouvelle commune de Jorat-Menthue.

Je retrouve ainsi pleinement mon métier passionnant de garde-forestier et les projets qui me tiennent à cœur - et dont je parlerai dans un prochain numéro : la forêt, lieu magique, féérique et reposant mérite une attention particulière pour le futur.

Bon vent à nos nouvelles autorités !

Roland RAPIN



« Feuille de hêtre »,
Le Mottex,
Villars-Tiercelin



Un petit souper entre amis. Le repas est délicieux, la discussion intéressante. Tout est parfait. Jusqu'à ce que, suite à une remarque sur un métier atypique, ma tendre moitié sorte d'un air ingénu : « L'oncle d'Elinore aussi, il faisait ce métier... » Mes amis me regardent soudain l'air de dire : « Ah, mais tu ne nous avais jamais parlé de ton oncle, comme c'est intéressant.... »

Regard assassin envers mon mari (qui n'est plus ma tendre moitié, à ce moment-là). Il le sait, pourtant, que je ne veux pas parler de cette partie de la famille, que c'est un sujet tabou, que ça va gâcher ma soirée !

Deux possibilités : soit j'essaie de louvoyer, de passer doucement à un autre thème, soit j'enguirlande direct mon conjoint en expliquant que je ne veux pas aborder le sujet.

Le pauvre, on ne l'y reprendra plus... Et mes amis ne sont pas prêts à remettre le sujet sur la table... Ni à me réinviter, d'ailleurs.

La famille, ça peut parfois vous rendre temporairement névrosé.... Même si on sait très bien qu'il y a des cadavres dans les placards de toutes les familles, et que la nôtre n'est ni pire ni meilleure que les autres.

Alors si comme moi vous vous désespérez d'assister à la prochaine grande réunion de famille de cet été, avant d'y aller, lisez « C'est ici que l'on se quitte » de Jonathan Tropper.

C'est génial, vous rirez beaucoup, et votre propre famille vous paraîtra peut-être un peu moins détraquée.

C'est ici que l'on se quitte /
Jonathan Tropper. – 10/18



Elinore Jubler

SOCIETES LOCALES



Chères sociétés locales, des pages réservées aux sociétés de notre commune sont à votre disposition. C'est avec plaisir que nous mettrons vos diverses annonces, présentations, manifestations dans les prochaines éditions. Vous pourrez nous envoyer vos infos par mail ou en passant par l'un des rédacteurs locaux de votre région mentionné à la fin de ce numéro. Vous y trouverez également les informations concernant la forme et le format des articles. Merci d'avance et bonne lecture.

Le Chœur des Trois Sapins sur un nouvel élan

Après avoir joyeusement fêté les 50 ans du chœur mixte en automne dernier avec sa soirée «Jubilons !», Les Trois Sapins de Peney-le-Jorat amorce sa nouvelle saison avec entrain sous la direction experte d'une nouvelle directrice.

Madame Eliane Favez reprend la direction du chœur depuis fin mai. Elle est au bénéfice d'une riche expérience, ayant dirigé plusieurs chœurs mixtes et chœurs d'hommes au cours de sa carrière de directrice.

Depuis les soirées jusqu'au Giron des Chorales du Jorat début mai, l'intérim a été assuré par Madame Marianne Amrein qui a été très appréciée des choristes pour la qualité de son enseignement et que nous remercions vivement pour sa disponibilité durant cette période.

Pour rester sur son élan jubilatoire, la chorale a choisi le thème « En avant la musique ! » pour son prochain spectacle de fin novembre-début décembre.

Les répétitions ont lieu, comme à l'accoutumée, le mardi soir à la grande salle de Peney et les après soirées sur le banc du bar sont toujours sympa !

Alors !! Vous qui aimez la musique et la convivialité, venez le cœur léger participer à ce chœur vivant !

Pour le comité : Gérald Fiaux





Vous souhaitez rencontrer de nouvelles personnes venues de tous horizons et de tous âges ?

Pratiquer différents sports, diversifier vos recettes de cuisine, vous perfectionner ou avoir de nouvelles idées de bricolage ou de couture.

Confectionner des décors en tous genres, suivre des cours de yoga, découvrir l'homéopathie ?

La gastronomie du monde vous interpelle ? Vous êtes curieuse de visiter de petites entreprises régionales inédites ou de participer à de plus lointaines excursions ou même délaissier votre mari pour un week-end ?

Alors notre groupe de paysannes du Jorat vous propose tout au long de l'année toutes ces activités à un prix modique et accessible à toutes.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez appeler notre secrétaire, Mme Sandra Desmeules au 021 903 42 00 ou o.desmeules@bluewin.ch

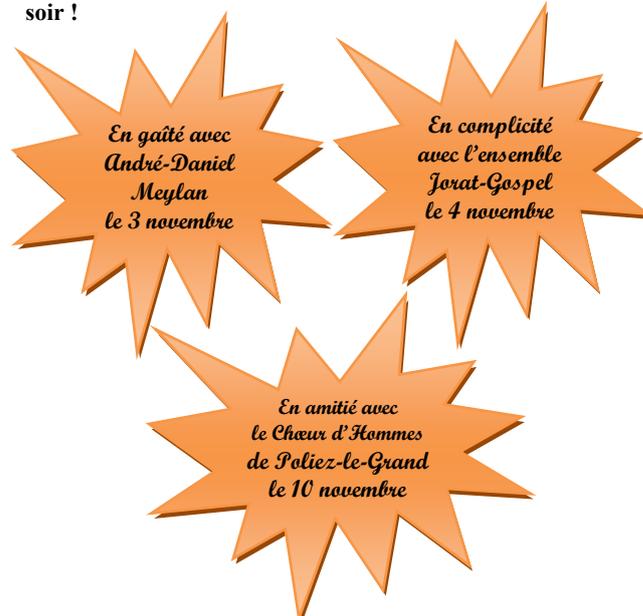
C'est très volontiers que nous vous accueillerons au sein de notre société dont le siège est à Peney-le-Jorat.

Au plaisir de vous rencontrer tout bientôt.
Pour le comité : Valérie Ramuz, présidente



L'Harmonie des Forêts de Villars-Tiercelin fête ses 35 ans en 2012

Accompagnée de ses Crazets, elle vous propose en première partie un conte, écrit par Patrick Charles, parsemé de chansons. Venez faire la fête avec nous et nos complices d'un soir !



*En gaité avec
André-Daniel
Meylan
le 3 novembre*

*En complicité
avec l'ensemble
Jorat-Gospel
le 4 novembre*

*En amitié avec
le Chœur d'Hommes
de Poliez-le-Grand
le 10 novembre*

Samedis 3 et 10 novembre : portes à 19h00, repas à 19h30
Dimanche 4 novembre : portes à 16h30, repas servi à l'issue du spectacle

Prix : Fr. 30.-, enfants de 7 à 12 ans Fr. 15.-, apéro offert pour le 35^{ème}
Réservez votre repas-concert au : 021 905 22 29



Abbaye du Trèfle d'or 1^{er} au 5 août grande fête à Villars-Mendraz



1^{er} août fête nationale

2 août ouverture du caveau de la jeunesse

3 août tournoi de pétanque organisé par les jeunesses

3 et 4 août tirs au stand de Villars-Mendraz

4 août soirée de gala animée par le chœur d'hommes Les Mecs Connus de la Bressonnaz et son groupe de cors des Alpes avec buffet campagnard des Produits du Terroir Vaudois

5 août grande fête traditionnelle de l'abbaye avec la participation du Friends Band de Villars-Mendraz et levée des danses par les jeunesses



4ème marché artisanal de Sottens



Le samedi 5 mai 2012, s'est déroulée la 4ème édition de notre traditionnel marché de printemps.

Après quelques gouttes de pluie, le soleil est apparu en même temps que le public.

Cette année, nous avons eu le plaisir d'offrir aux enfants des balades à dos d'ânes. Ils ont pu également se faire maquiller et réaliser un bricolage en scrapbooking.

Nous avons eu le plaisir d'écouter deux jeunes

accordéonistes du village ; Margaux Krieg et Lucas Menétréy.

Un grand merci à nos deux cuisiniers qui nous ont sustenté tout au long de la journée et à la vingtaine d'exposants qui nous ont fait confiance pour l'organisation de ce marché.

A l'année prochaine



Sylviane Jatton-Corday, Muriel Menétréy et Séverine Reinhardt

Une médaille de plus pour la FROMAGERIE DU HAUT-JORAT

En ce mois de mai inspiré, nuancé, étonné, oui il faut l'avouer timidement ensoleillé, notre Jorat natal pour certains, Haut-Jorat vital pour tous, verdoie, fleurit, pâture, pollinise, "sonnaille" sur tous les tons, tous les bruissements et toutes les formes.

Quel Pays! quel beau Pays! On l'aime tellement qu'on en mangerait...

Et on en mange... Oui, on le savoure, on le déguste notre Gruyère AOC, pâte dure, suc sublime de cette terre joratoise choyée, entourée, cultivée....

Gruyère Aoc du Haut-Jorat ennobli par une médaille d'argent au " Worldchampion cheese contest à Madison en mars 2012"

Dès lors et pour longtemps:

Du balcon de Correvon aux cascades de l'Oregon
Du caillouteux Caillotaz aux vastes plaines de l'Alabama

De Chapelle la belle laiterie à Nashville au Tennessee
Des vergers de Montmeillan aux grands lacs du Michigan

Des grands champs de Thierrens aux baies sablonneuses du Maryland

Des paisibles gouverneurs de Villars-Mendraz aux rudes cow boys de l'Arizona

De l'ancienne Moille carry au bassin du Mississippi

De Martherenges sur la butte aux confins du Connecticut

De Mézières sur Oron aux conifères du Vermont

De la marchande Riponne à Chicago la friponne

On s'en délecte, on s'en régale, on s'en nourrit. Merci René, le fromager.

Mais, bonnes gens, soyez rassurés. Même s'il est connu si loin, quelle fierté : Le meilleur c'est pour vous qu'on l'a gardé !

Soyez les bienvenus dans nos magasins, au Magaz à Peney, chez Sandrine à Chapelle, Au Panier Gourmand à Thierrens ainsi qu'au Marché de la Riponne.

" Yes, we can"

Nous aussi, ensemble, 40 familles de paysans, fromagers et commerçants de la région pour vous servir. Oui, "ensemble, humbles artisans de la qualité".

Fromagerie du Haut-Jorat à Peney-le-Jorat





Le 17 mai dernier, jeudi de l'Ascension, s'est déroulée la traditionnelle course à pieds des enfants, au Refuge de Villars-Mendraz. Cette manifestation, qui est devenue une tradition au fil du temps, a été organisée pour la 26^{ème} année consécutive. Toutefois, cette cuvée avait un goût particulier, car il s'agissait de la première course depuis la fusion des communes composant Jorat-Menthue. Par ailleurs, Pierre et Lucienne Favre, organisateurs historiques, à l'origine de cette belle journée, avaient remis la mise sur pied de l'évènement à leur fille Ana Favre et à son conjoint, Ludovic Martin. Il s'agissait donc d'un défi qui avait pour dessein de rassembler les habitants des 5 villages de la commune et de leur faire connaître l'une des coutumes de Villars-Mendraz.

Cette édition a bénéficié de conditions favorables, à commencer par une météo radieuse, mais un peu fraîche en début de matinée. Nous avons eu le plaisir d'accueillir Monsieur Patrick Keller, Syndic et Madame Lyvia Schertenleib, conseillère municipale.

42 enfants se sont inscrits pour la course qui s'est déroulée, selon les catégories, sur des distances de 0,5 à 4 km. Leur effort physique a été chaleureusement applaudi et récompensé par de nombreux lots offerts par nos différents sponsors, ainsi que par la traditionnelle médaille qui a pu être,

cette année encore financée par les dons reçus lors de la collecte.

Du côté des familles et des amis, la fête a également été au rendez-vous. Tous ont apprécié l'excellente soupe aux pois préparée dès l'aube par Max Rütli, président de l'Association du refuge, son épouse et Arthur, que nous remercions, le « Pain maison » de la famille Cornu, en rupture de stock en fin de journée, ainsi que les grils mis à disposition par le refuge, pour les grillades.

Nous nous réjouissons donc d'organiser la 27^{ème} course qui se déroulera le jeudi 9 mai 2013. Nous espérons y rencontrer le même engouement que cette année.

Les inscriptions peuvent d'ores et déjà nous être envoyées à l'adresse ana-paula.favre@bluewin.ch.

Un grand merci à tous !



LES BRANDONS DE MOUDON

Depuis plus de 25 ans la Société des Brandonneurs de Villars-Mendraz construit son char dans le hangar à tabac du village.

Une équipe d'amis – **LES COSTAUDS** – se réunit pour une fête et un grand Remue-Méninges. Ils passent en revue l'actualité et choisissent un thème.

Cette année, c'est le 3^{ème} âge et la vie dans les EMS.

Le projet est réalisé de manière très professionnelle par un électricien, un peintre, un menuisier, un mécanicien, un agriculteur, et bien d'autres métiers, avec un outillage impressionnant et l'aide de nombreux amateurs éclairés.





5^{ème} vide-grenier à Peney-le-Jorat !

La grande salle de Peney-Le-Jorat avait un petit air d'autrefois ce dernier samedi 12 mai. Un vide-grenier s'y tenait pour la 5^{ème} fois.

Organisé différemment que partout ailleurs, les citoyens du village apportent leurs objets le vendredi à la grande salle. L'organisation, après les avoir triés et exposés, se charge de la vente. Pas de stands pour des vendeurs « extérieurs ». Le bénéfice est donc net !

A l'origine de cette initiative, j'organise ce vide-grenier depuis 2005 avec de nombreux bénévoles dans le but d'offrir le bénéfice intégral en faveur de différents organismes. Cette année, 2000.- seront versés à la Fondation Ecole romande pour chiens-guides d'aveugles à Brenles et 4.20 restent en caisse comme fonds pour la prochaine édition.

Chacun a pu partager cette journée dans une joyeuse ambiance villageoise tout en découvrant le trésor

oublié ou méconnu, revoir des amis, partager le verre de l'amitié ou profiter d'une excellente grillade.

Une expérience fantastique pour les organisateurs et tous les bénévoles que je remercie ici... et appel à des volontaires pour reprendre le flambeau... car après ce 5^{ème} vide-grenier les responsables voudraient être remplacés.... Avis aux amateurs !

Francine Tappy



Inauguration de la place de jeux de Villars-Mendraz

L'inauguration de la place de jeux Félix Cornu a eu lieu à Villars-Mendraz le mercredi 23 mai 2012 en présence de la municipalité de Jorat-Menthue et d'une quarantaine d'adultes et d'enfants de tous âges. Messieurs Patrick Keller, syndic, et François Cornu ont expliqué l'origine de cette réalisation avant de passer les ciseaux à un enfant pour couper le ruban rouge. Apéritif et lâcher de ballons ont conclu cette cérémonie conviviale.



Située entre le Casino et la terrasse du Café-restaurant de la Poste, la place de jeux « Félix Cornu » doit son nom à un aïeul généreux de la famille Cornu ; plus précisément, il est l'arrière-arrière-grand-oncle de Monsieur François Cornu, dernier syndic de Villars-Mendraz avant la fusion.

Né en 1841 à Villars-Mendraz, Félix Cornu fit une brillante carrière de chimiste et devint l'un des trois administrateurs de l'entreprise Geigy.

De 1881 à 1893, il fut député au Grand Conseil bâlois.

Durant toute sa vie il est resté attaché à sa commune d'origine.

En 1878, il honora une facture de 795,65 francs trop

lourde pour la commune afin de remplacer par une turbine la roue à aube usée de la mécanique – ancêtre de nos moissonneuses-batteuses.

A sa mort en 1920, marié et sans enfant, il fit deux legs qui deviendront la Fondation Félix Cornu. Les statuts définissent l'affectation des revenus de ces capitaux de 7'000 et 13'000 francs : l'encouragement à l'épargne et le soutien à la formation professionnelle et aux études de jeunes originaires de Villars-Mendraz.

La notion de bourgeoisie de Villars-Mendraz disparaissant avec la fusion, la Fondation n'avait plus lieu d'être. La commune de Villars-Mendraz choisit alors d'affecter le solde de l'argent à une réalisation en faveur des jeunes, conformément aux statuts – projet approuvé par Le Conseil général le 18 avril 2011.

Ce qui porte à 4 le nombre d'espaces de jeux de la commune de Jorat-Menthue. Ils se trouvent derrière le manège des chevaux à Sottens, en face de la Maison de Commune à Peney-le-Jorat et vers le Collège de Villars-Tiercelin.

A Chardonney-Montaubion, l'arboretum offre une jolie promenade.

Lucienne Favre-Eich



CAUSE TOUJOURS

Cette rubrique vous est ouverte. Elle vous permet de vous exprimer et de nous transmettre des textes concernant la vie de notre commune. L'équipe rédactionnelle se réserve le droit de ne pas les publier. Vous trouverez les adresses, le délai et la forme pour le retour de vos articles à la dernière page du Journal.

AGENDA



1 ^{er} août	Fête Nationale, Villars-Mendraz	
du 2 au 5 août	Abbaye du Trèfle d'Or, Villars-Mendraz	
du 1 ^{er} au 9 septembre	Free Quad, Villars-Mendraz	
6 octobre	Fête de la Citrouille, Villars-Tiercelin	
27 octobre	Brisolée, Villars-Tiercelin	
3, 4 et 10 novembre	Soirées de l'Harmonie des Forêts, Villars-Tiercelin	
du 12 juillet au 2 août	Fermeture du Café de la Poste, Villars-Mendraz	
du 6 août au 11 août	Fermeture du salon de coiffure Carole Gagnaux à Villars-Mendraz	

Cet espace vous permet d'annoncer les différentes manifestations de sociétés ou associations locales de Jorat-Menthue.

INFOS / PETITES ANNONCES



ARC-ECHANGE

Accueil Rencontre Contact

pour les petits et leurs parents,
pour créer des liens et jouer ensemble,
pour partager ses expériences autour d'un café...

ECHALLENS

salle de paroisse, avenue de la Gare 1
jeudi de 9h à 11h (sauf pendant les vacances scolaires)

une infirmière petite enfance est présente
un jeudi par mois

Laurence Cuénoud, coordinatrice 021 784 27 17



www.eoljorat.ch secteur Nord

Bien qu'en partie validé dans la planification cantonale, le projet est encore à l'étude.

Des sites différents sont en cours d'évaluation pour intégrer les machines prévues à Peney-le-Jorat et Villars-Tiercelin.

Les conclusions seront communiquées à la population dès qu'elles seront connues.

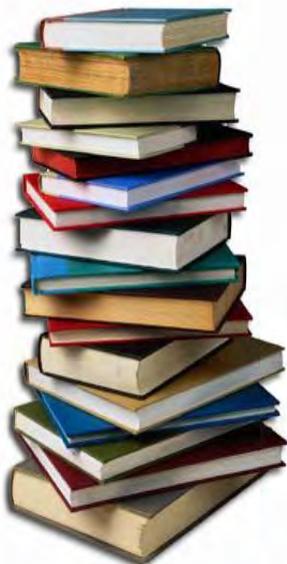
La Municipalité

www.queduvent.ch

Une association qui lutte contre l'implantation d'éoliennes dans notre région vient d'être créée pour :

- Informer et sensibiliser la population sur les conséquences d'un tel projet, et
- Œuvrer pour préserver notre région de toutes nuisances

Renseignement : info@queduvent.ch



Une bibliothèque à Sottens ?

Dès le mois de septembre 2012, dans l'ancienne salle de classe de Sottens, ouverture d'un espace de lecture et de jeux pour petits et grands. Dans un environnement confortable, venez bouquiner, feuilleter, découvrir, emprunter des livres d'occasion, passer un moment avec vos enfants autour d'un jeu de société, lire une revue ou votre journal.

Inauguration prévue le 1^{er} septembre 2012.

Dans un premier temps, la bibliothèque sera ouverte le premier samedi de chaque mois de 10h00 à 17h00.

De petits événements ponctuels seront organisés, tels lectures de contes, ateliers créatifs, etc.

Vos bibliothèques débordent ? N'hésitez pas à venir déposer vos vieux livres à la rue du Collège 10, ils seront accueillis avec bienveillance !

Pour toute information ou pour suivre l'évolution du projet :

www.loupiotte.net

PRO-XY: SOULAGER CEUX QUI AIDENT LEUR PROCHE À DOMICILE

Pro-XY n'est PAS un service d'aide et de soins à domicile, MAIS un acteur du réseau de solidarité vaudois en complémentarité avec les structures professionnelles existantes.

Depuis le 1^{er} octobre 2010, le Gros-de-Vaud possède son antenne régionale couvrant le district et même au-delà.

Tous les âges peuvent générer des crises à durée variable et mener à moyen ou long terme à l'épuisement moral et physique. Que vous soyez, jeune parent, conjoint, ami ou simple voisin d'une personne en situation de maladie, handicap, perte d'autonomie, c'est à ce moment-là que les équipiers/ères de la fondation Pro-XY vous offrent de prendre le relais et vous fournissent le «coup de pouce» nécessaire pour surmonter cette difficulté.

L'antenne du Gros-de-Vaud compte une quinzaine de personnes prêtes à consacrer le temps nécessaire pour que vous puissiez vous ressourcer un peu, en assurant une présence auprès de votre conjoint, parent, enfant ou ami à son domicile, un temps d'écoute, renforcer un sentiment de sécurité, l'accompagner pour une balade, lui préparer un repas, faire la lecture ou simplement échanger. Une belle opportunité de donner du sens à sa vie en recevant de l'autre et en partageant son temps.

Nos accompagnants sont bien encadrés et formés par des professionnels chevronnés qui ont à cœur que chacun puisse trouver son équilibre tant chez celui qui aide que celui qui est aidé.

Le saviez-vous?

Pro-XY est une Fondation à but non lucratif, indépendante et privée, inscrite au Registre du Commerce, avec siège à Lausanne. Depuis 2007, la Fondation Pro-XY est reconnue d'utilité publique et exonérée d'impôts.

Le coût réel d'une heure de présence est évalué à Fr. 50.- (frais de déplacement, suivi de la situation, formation continue) nos bénéficiaires contribuent aux coûts à raison de Fr. 20.-/heure. S'ils ne peuvent pas supporter ce montant, nous sollicitons notre fonds de solidarité.

C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Contribuez à l'avenir de Pro XY dans notre région, en faisant un don.

Qu'ils soient uniques ou réguliers, vos versements sont déductibles fiscalement.

Au CCP 12-641126-3 Fondation Pro-XY

Amis de l'Antenne du Gros-de-Vaud



MARIAGE :



28.04.2012
M. Jean-Jacques Zenger
avec Mme Patricia Gaillard
Villars-Tiercelin

DECES :



24.02.2012
Mme Renée Marie Cornu
(dite Mariette)
Villars-Mendraz

27.04.2012
Mme Hélène Jaton
Villars-Mendraz

NAISSANCES :



15.03.2012
Tess Déglon
Villars-Tiercelin

14.04.2012
M. Jean-Pierre Jaton
Villars-Mendraz

04.05.2012
Tess Déglon
Villars-Tiercelin

20.04.2012
Alice Louise Massmann
Sottens

26.04.2012
M. Jean-Pierre Parisod
Peney-le-Jorat

24.05.2012
Maximiliano Edgar et
Sebastiàn Jean-François Charpilloz
Sottens

Le site internet de la commune
www.jorat-menthue.ch est maintenant
en ligne.

Vu le peu de réponses au sujet de notre répertoire des Bonnes Adresses, nous avons donc décidé de renoncer à éditer ce Cahier.
Les entreprises et artisans de Jorat-Menthue qui souhaitent faire paraître un article publicitaire sont priés de prendre contact avec la Municipalité. Merci de votre compréhension.

INFOS DU JOURNAL



Délai de retour des articles :
12 octobre 2012

Prochaine parution :
Fin novembre 2012



Afin de faciliter la conception du Journal, vous pouvez nous transmettre vos textes en Word et en police Arial 10.

En général, les articles se retrouvent sur une demi-page avec photo et les annonces sur un quart de page. Selon la place disponible, nous sommes donc obligés de limiter le nombre de photos ou de les réduire.

Nous ne pouvons assurer la parution des articles arrivés hors délai.

CORRESPONDANTS LOCAUX :

Gil Guttman
Ch. des Epinettes 1 – 1062 Sottens
Tél. 021 905 37 55 – gil.guttman@bluewin.ch

Stéphane Sauvageat
Rue des Fontaines 31A – 1058 Villars-Tiercelin
Tél. 021 903 40 32 – sisauvageat@bluewin.ch

Jean-Luc Tappy
Sur-le-Crêt 9 – 1059 Peney-le-Jorat
Tél. 021 903 31 73 – jean-luc.tappy@bluewin.ch

Mise en pages : Christine Buttet Parent
Imprimeur : NCP NUMERIC SA – Villars-Tiercelin